

## Renouvellement du partenariat entre la Ville et le Trésor Public - Signature d'une convention de services comptables et financiers entre la Ville, la CAGB et la Direction Générale des Finances Publiques

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : La Ville et le Trésor Public ont initié un partenariat dès 1999. Une nouvelle convention entre l'ordonnateur et le comptable signée en 2005 arrive à échéance.

Dans l'ensemble, le bilan des différentes actions menées conjointement depuis la préparation du passage à l'euro est positif : développement des moyens modernes de paiement (cartes bancaires, prélèvement, TIP), amélioration comptable et optimisation du circuit des recettes, gestion de la trésorerie, mise en place du délai global de paiement, échange régulier d'informations entre l'ordonnateur et le comptable.

La Ville, la CAGB et la Direction Générale des Finances Publiques ont convenu de poursuivre ce partenariat dans le cadre plus exigeant d'une convention de services comptables et financiers. Celle-ci s'appuiera sur l'expérience des parties et sur l'atout que représente pour la Ville et pour la CAGB l'existence d'un service informatique commun.

Cette convention conclue pour 3 ans renouvelables est organisée selon 4 axes :

- 1<sup>er</sup> axe : la modernisation des moyens de paiement
  - Dématérialisation de la paye
  - Développement des moyens modernes de paiement
  - Initialisation du paiement par internet
- 2<sup>ème</sup> axe : la reconfiguration des chaînes de dépenses et de recettes :
  - Amélioration et fiabilisation du traitement des fichiers tiers
  - Mise en place du contrôle hiérarchisé de la dépense
  - Réflexion préalable à la mise en place d'une carte d'achat
  - Réflexion préalable à la mise en place d'une carte d'affaires
- 3<sup>ème</sup> axe : l'amélioration de l'efficacité des échanges entre ordonnateur et comptable
  - Protocole d'échange standard
  - Edition précoce du compte de gestion
  - Fiabilisation des états d'actif et d'inventaire
  - Amélioration de la qualité des comptes
- 4<sup>ème</sup> axe : le développement du conseil aux ordonnateurs
  - Etude et analyse des risques périphériques
  - Analyse financière rétrospective de la CAGB
  - Analyse financière rétrospective de la Ville de Besançon
  - Poursuite de la gestion de trésorerie

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver cette convention et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à la signer.

**«M. Philippe GONON** : Je voudrais louer la grande sagesse de M. le Trésorier qui vous a suggéré, dans ce document, de faire une étude, c'est l'axe 4, fiche n° 12, l'analyse des risques périphériques de la Ville de Besançon et de la CAGB, notamment concernant ce qu'on appelle le hors bilan. Le hors bilan ce sont les garanties que donnent les collectivités locales pour un certain nombre d'emprunts faits par des satellites, HLM ou autres sociétés. Je fais partie d'un groupe national qui est en train d'analyser ces risques hors bilan pour l'ensemble des collectivités de France. Il semblerait, d'après les premiers chiffres que nous ont donné les cabinets, que 25 % de l'ensemble des collectivités, je parle bien Ville -

Agglomération - Département et Région, 25 % de ces collectivités seraient exposées à un risque de hors bilan, c'est-à-dire une non maîtrise d'emprunts avec des produits dérivés ou dits toxiques qu'auraient fait ces organismes avec bien entendu l'obligation pour les collectivités de garantir ce prêt si l'office d'HLM ne suit pas. Dans ce cadre-là, est-ce qu'il serait possible que l'étude prévue dans cette convention soit rendue publique, tout au moins nous soit, à nous Conseillers, simplement remise, que l'on sache à peu près...

**M. LE MAIRE :** Elle sera publique pour tout le monde.

**M. Philippe GONON :** ...quels sont les risques systémiques du système.

**M. LE MAIRE :** Deux éléments, premièrement on est parfaitement au courant, pas de votre groupe d'étude mais de cette convention. Le Directeur Général me confirme que nous ne faisons pas partie de ces collectivités, qu'il n'y a aucun risque pour nous...

**M. Philippe GONON :** On en avait déjà parlé la semaine dernière.

**M. LE MAIRE :** On en a déjà parlé, vous avez raison de le redire, ça me permet de redire que nous sommes...

**M. Philippe GONON :** Il y a la CAGB cette fois-ci dedans, c'est Ville et CAGB.

**M. LE MAIRE :** Oui, mais c'est pareil. Donc nous ne sommes pas concernés et deuxièmement le document sera public comme tous les documents, il n'y a aucune raison que nous les cachions parce qu'en plus ils seront bons. Alors on vous les donnera, et même si ce n'était pas bon, on vous les donnerait aussi d'ailleurs. Nous avons passé une convention avec le Trésorier, nous avons passé des conventions avec les services fiscaux, j'ai encore rencontré le directeur des services fiscaux dernièrement pour travailler la main dans la main avec les services de l'Etat. Nous faisons un peu leur travail parce qu'il y a de moins en moins de monde dans les services de l'Etat, les services fiscaux pour faire les contrôles. Eux-mêmes vous le diront d'ailleurs.

**M. Jean ROSSELOT :** Monsieur le Maire, chers collègues, ce rapport s'inscrit dans un mouvement général d'ailleurs très perceptible dans toute la France des relations entre les ordonnateurs et les comptables qui s'épiaient autrefois mais qui aujourd'hui sont associés tous les deux à la poursuite de l'objectif commun de performance de la dépense publique tout à fait légitime. C'est d'ailleurs l'esprit de la LOLF qu'a voulu aussi bien la gauche que la droite d'être plus performant avec un argent public qui se fait de plus en plus rare. De ce point de vue-là, je trouve que votre rapport est incomplet et sans cohérence avec d'autres éléments de votre gestion financière. Incomplet car il est plein d'abstractions intéressantes, des pages et des pages mais je pense que ce qui nous intéresse le plus c'est moins le contrôle hiérarchisé de la dépense que de savoir quels sont vos éléments de pilotage financier et du patrimoine, de savoir comment le contrôle de gestion se fait et quels sont ses fruits. Ce qui nous intéresserait beaucoup aussi, ça peut se faire avec la Direction Générale des Finances Publiques, c'est la constitution d'un observatoire fiscal, je crois d'ailleurs que les prémices en avaient été jetés pour qu'on sache, en fait ce qu'il faudrait que vous fassiez, c'est enfin démocratiser l'accès à la matière financière. Tous vos rapports sont bien faits mais démocratisez l'accès à la matière financière, ce n'est absolument pas ce qu'il en ressort.

**M. LE MAIRE :** Pas vous...

**M. Jean ROSSELOT :** Pas moi mais je ne suis pas tout seul, même si j'arrive à comprendre un petit peu ce qu'il y a dedans...

**M. LE MAIRE :** Ah quand même, rassurez-moi...

**M. Jean ROSSELOT :** ...mais je vous dis simplement qu'il pourrait y avoir, aussi bien sur le contrôle de gestion, sur le pilotage de la dépense, un observatoire qui nous dirait dans quelle mesure les bases physiques ont augmenté, une année donnée...

**M. LE MAIRE :** Mais on le dit tous les ans Jean.

**M. Jean ROSSELOT :** Oui mais pas en rapport avec les indicateurs de la bonne gestion financière d'aujourd'hui. Deuxièmement Monsieur le Maire, je trouve que c'est sans cohérence et c'est le rôle d'ailleurs assigné aujourd'hui aux comptables publics qui sont d'excellents experts, de conseiller les ordonnateurs. On loue les services d'un cabinet, Concerto Finances, et on l'indemnise pour ça, alors que des experts de l'ancienne direction de la comptabilité publique peuvent nous servir, mieux, mieux...

**M. LE MAIRE :** Il n'y en a plus !

**M. Jean ROSSELOT :** ...-laissez-moi finir- Mme SCHOELLER a présenté un projet il n'y a pas longtemps pour lequel on va dépenser 20 000 € chaque année pour connaître l'état de satisfaction des usagers des services publics. Mais dans toutes les villes aujourd'hui qui veulent moderniser leur gestion financière, d'abord on change de nomenclature, bien sûr on garde la nomenclature M14 parce qu'on ne peut pas faire autrement, mais on a une nomenclature qui est plus compréhensible et on a des indicateurs qui se rattachent aux compétences exercées par la collectivité. On n'a pas d'un côté des 20 000 € et des 120 000 € qu'on va dépenser pour faire des sondages sur la satisfaction des usagers et d'autre part des partenariats qui sont certes peut-être intéressants mais qui ne convergent pas vers le but, je le répète, d'une transformation en profondeur, une amélioration de la gouvernance financière, c'est ce que recherchent toutes les villes aujourd'hui. Et là ça me paraît encore une fois incomplet et incohérent par rapport au reste de notre politique financière.

**M. LE MAIRE :** Tout d'abord Monsieur ROSSELOT, on donne ces éléments au moins deux fois par an mais manifestement vous n'avez pas dû le voir, c'est au moment du vote du budget premièrement et deuxièmement...

**M. Jean ROSSELOT :** Je parle d'un observatoire...

**M. LE MAIRE :** ...on ne va pas recréer encore un observatoire.

**M. Jean ROSSELOT :** Ça ne coûte rien de créer un observatoire...

**M. LE MAIRE :** Monsieur ROSSELOT, si vous permettez, je vous ai laissé parler sans vous interrompre, je vous dis que ces éléments-là nous les donnons au niveau du vote du budget et au moment où nous votons sur la fiscalité, premièrement. Deuxièmement je vais vous dire que pour gérer notre dette, nous ne faisons pas appel effectivement à des experts du Ministère des Finances. Je pense qu'il vaut mieux que nous la gérons parce que vous voyez, je cite Maire Info : dette publique du 2<sup>ème</sup> trimestre 2008 : seules les collectivités locales baissent la leur, - 0,3 milliard d'euros tandis que l'Etat progresse de 19,8 milliards d'euros. Je ne vais pas polémiquer mais il y a quelque temps tous les maires, de gauche comme de droite, ont été très fâchés quand des hautes personnalités de l'Etat ont dit qu'au niveau des collectivités publiques nous gérons mal les choses, que nous balançons un peu l'argent par les fenêtres. Maintenant, le dernier discours du Président de la République demande aux collectivités d'investir. Il y a donc un revirement total puisqu'on nous disait il y a quelque temps que nous investissions trop et maintenant on nous demande d'investir plus. Alors oui, nous allons continuer à le faire mais il faut arrêter aussi de toujours nous culpabiliser.

On sait très bien que ces dossiers financiers sont des dossiers très compliqués. C'est d'ailleurs pour ça, vous m'en rendrez acte, que nous avons organisé des cours de formation pour les élus, avec des experts en finances, des experts de cabinets indépendants qui sont venus expliquer aux nouveaux élus le fonctionnement des finances communales. Nous l'avons fait, vous y étiez d'ailleurs très bien représentés. Alors après on peut toujours démocratiser ; je crois qu'il ne faut pas qu'on se chamaille là-dessus, la dette est bien gérée, on a des cabinets d'études indépendants parce qu'effectivement c'est bien qu'il y ait des gens qui soient un peu extérieurs à tout ça. D'ailleurs je vous rassure, dans ces cabinets indépendants Monsieur ROSSELOT, ce sont souvent des personnes qui viennent des ministères et qui veulent faire autre chose. Comme eux connaissent un peu les travers du système, ils vont dans ces cabinets pour pouvoir trouver je ne vais pas dire des failles mais des moyens de gagner un peu d'argent. Donc ces

éléments vous les aurez, on vous les montrera le moment venu si vous ne les avez pas vus mais ils existent.

**M. Edouard SASSARD** : Simplement une remarque par rapport à ce que vous dites sur la dette et le déficit en ce moment, je pense qu'il ne faut pas tout mélanger dans le débat. On est sur du municipal, on est dans une situation hyper particulière, on est tous face à des difficultés, on est tous chefs d'entreprise face à des difficultés, vous aussi forcément pour financer certains investissements, on est tous dans cette crise-là, ça ne sert à rien de «se friter» entre nous...

**M. LE MAIRE** : Je ne me «frite» pas...

**M. Edouard SASSARD** : ... si vous aussi parce que vous y faites référence. Franchement ce n'est pas le moment, il faut tous s'associer, on vous a suffisamment reproché de ne pas avoir voté la loi, je ne sais plus comme elle s'appelait, sur l'économie etc., donc je pense qu'il faut que ce débat-là s'arrête, ne mélangez pas tout.

**M. LE MAIRE** : Je ne mélange pas tout, je redis la vérité. On va dire que je suis bavard mais tant pis mais quand on parle de la RGPP, la révision générale des politiques publiques, j'ai vu à midi au journal de la 2 à la télévision un très beau passage sur les passeports biométriques. C'est fantastique, n'importe qui peut aller n'importe où faire son passeport, ça ne coûte rien, si ! 30 € de plus au passage. Quel est l'intérêt pour la Ville de Besançon ? On va supprimer 2, 3, 4 personnes à la Préfecture affectées aux passeports ; voilà de la bonne gestion, on comprime les effectifs de fonctionnaires et qu'est-ce qu'on en fait ? On les remet sur les collectivités, sur la Ville de Besançon en l'occurrence qui va avoir 6 machines à faire fonctionner. Lorsqu'elles seront en panne, ça peut arriver ou quand il y aura des files d'attente ce sera la faute du Maire. Ces machines seront à la Mairie qui va devoir investir 2 à 300 000 € pour aménager les locaux. Participation de l'Etat : 3 200 € prévus au départ mais vous avez pu le voir dans le communiqué, je suis intervenu et un Sénateur a fait passer un amendement au Sénat, on aura donc 5 000 € grâce à notre intervention au lieu des 3 200 € prévus, c'est déjà bien mais là encore il y a un transfert de charges, c'est une dépense supplémentaire de 200 000 à 300 000 € pour la Ville chaque année. Alors on peut bien nous donner des leçons de bonne gestion mais il y a un moment où je dois dire la vérité Monsieur SASSARD parce que les gens de cette ville, comme les gens de ce pays, en ont marre qu'on ne voie pas qu'ils ont des difficultés. En tant que représentant des habitants de cette ville, je dis que les gens ont de plus en plus de difficultés et que nous, nous avons de plus en plus de difficultés, même si cela doit engager un débat. Les employés de l'hôpital -M. ROSSELOT était là et je lui ai d'ailleurs proposé de prendre la parole mais il ne l'a pas fait, tu aurais été assez ennuyé de prendre la parole devant les gens de l'hôpital, ça je te comprends- viennent voir le Maire sauf que ce n'est pas le Maire qui donne les crédits -oui tu es passé par hasard-

**M. Jean ROSSELOT** : Tout à fait...

**M. LE MAIRE** : ... (rires)... il y a une manif, il y a 300 personnes, il y a des gyrophares et la police partout et il dit : je suis passé par hasard ! Bon enfin, peu importe, les gens viennent voir leur maire parce qu'ils sont en difficulté et je lance un cri d'alarme : attention les gens n'en peuvent plus, ils n'en peuvent plus ! Je ne sais pas si la presse retiendra ça parce que je sais qu'elle n'a pas envie de retenir ce que je dis pour certains mais quand même je le dis, il faut qu'on sache que les gens en ont marre, notez-le bien, tous. C'est toujours le Maire qu'on vient voir et donc moi je dénonce que nous soyons en permanence culpabilisés et en plus, quand il y a un pépin on se retrouve condamné au tribunal. Je sais, on va dire que je fais de la politique, eh bien oui, j'assume, j'en fais.

**M. Jean ROSSELOT** : Faire de la politique, ce n'est pas avoir un discours irresponsable comme celui-là...

**M. LE MAIRE** : Je ne suis pas irresponsable. Dire que les gens n'en peuvent plus, ce n'est pas irresponsable.

**M. Jean ROSSELOT** : Un jour peut-être le parti auquel vous appartenez se retrouvera aux commandes de l'Etat et vous allez voir comme votre discours, imperceptiblement, va changer. Faire de la politique ce n'est pas...

**M. LE MAIRE** : Ne me donnez pas de leçon là-dessus !

**M. Jean ROSSELOT** : ... laissez-moi finir. Faire de la politique ce n'est pas se placer en situation de heurt frontal avec les gens qui en ont marre mais ils en veulent à qui ? A l'Etat ? Au Gouvernement ? A tout le monde ? Au pays ? A quoi ? Vous vous placez en situation d'hostilité frontale par rapport au pouvoir souverain de ce pays qui est l'Etat et qui, aujourd'hui, passagèrement, est aux commandes de qui on sait. Mais je dis que ce n'est pas un discours responsable parce que le discours responsable consisterait à dire ceci : la demande sociale est tellement forte qu'en dépit de toutes les aspirations à retrouver un certain équilibre de finances publiques sans quoi on ne peut rien faire, on arrivera probablement à un déficit en 2008 de 50 milliards d'euros et avec 4 % du PIB en 2009, ce sera peut-être 70 milliards. De toute façon ces 70 milliards comme ces 50 milliards, il faudra les emprunter et ce sont de toute façon nos descendants qui vont être obligés, un jour ou l'autre d'éponger la dette mais comme il y a le feu à la maison, et je pense que le Président de la République a vraiment bien, du point de vue européen, international, réagi, on n'a pas d'autre solution. Alors le discours de responsabilité consisterait à dire, on est en crise, les finances de l'Etat sont extrêmement obérées, les collectivités doivent l'aider à surmonter et à sauvegarder la cohésion sociale. Voilà le véritable discours que vous devriez avoir si vous étiez un maire responsable d'une grande ville.

**M. LE MAIRE** : J'ai bien compris que j'étais responsable, je ferai avec. Je crois que le 19 février, le Sénateur KRATTINGER qui est chargé d'une mission sénatoriale sur les désengagements de l'Etat sera ici au Kursaal pour présenter, chiffres à l'appui...

**M. Jean ROSSELOT** : Prenez garde de ne pas vous retrouver un jour du côté de l'Etat...

**M. LE MAIRE** : ... nous ne gérerions certainement pas les choses de la même façon, et chiffres à l'appui, nous vous montrerons combien l'Etat s'est désengagé ici en Franche-Comté, notez la date, je crois que c'est le 19 février.

**M. Jean ROSSELOT** : Je vais y aller.

**M. LE MAIRE** : Vous viendrez, vous serez le bienvenu.

**Mme Françoise BRANGET** : Vous souhaitez faire un discours politique là où finalement Edouard SASSARD vous disait qu'il fallait raison garder parce que de toute façon, les investissements en économie c'est les profits de demain et c'est les emplois d'après demain. Et je crois qu'il ne faut pas l'oublier et qu'il ne faut pas tout confondre entre investissement effectivement, emprunt pour investir en direction de la population, ou fonctionnement. Depuis des années on dénonce votre fonctionnement à la Ville de Besançon, et quand vous nous mettez les ratios encore, vous nous les avez mis dans les rapports, on est en dépense réelle de fonctionnement à 57,7 alors que la moyenne des autres villes de même strate c'est 54. Je regrette, on a aussi des efforts à faire de ce côté-là. Alors vous rappelez les passeports biométriques, moi je veux bien. On vous l'a dit, il y a eu des amendements en ce sens. Effectivement ça crée une dépense supplémentaire aux collectivités mais vous allez être indemnisés pour cela, en partie.

**M. LE MAIRE** : 5 000 € Madame BRANGET, vous plaisantez...

**Mme Françoise BRANGET** : Oui, par station.

**M. LE MAIRE** : Ecoutez Madame BRANGET, j'étais à cette réunion, c'est même moi qui la présidais. Le plus virulent était le premier adjoint au maire de Marseille et les gens de Nancy qui à ma connaissance ne sont pas vraiment des maires de gauche.

**Mme Françoise BRANGET :** Que vous portiez l'accent sur un problème bien particulier, ça n'a rien à voir avec l'ensemble des difficultés dont nous avons bien conscience, de nos concitoyens, c'est évident. Mais je voudrais quand même vous rappeler une chose, qu'en matière de gestion de crise, dans les années 1981, on a relancé l'économie par la consommation et que finalement, deux ans plus tard, en 1983 on s'est retrouvé quand même dans un plan d'austérité et que nous payons toujours à l'heure actuelle les intérêts et la dette...

**M. LE MAIRE :** Mais bien sûr, c'est de la faute à MAUROY tout ça !

**Mme Françoise BRANGET :** ...des nationalisations et ensuite des dénationalisations parce que tout ça ça coûte à l'Etat, ça coûte à la France. Et ce que vous oubliez, c'est que la politique n'est pas d'aujourd'hui et que l'on paie pendant des années la dette effectivement qui est engrangée depuis fort longtemps. Alors effectivement, qu'on investisse en direction de l'économie pour soutenir les entreprises ou pour soutenir tous les citoyens de ce pays, c'est tout à fait normal. On déplore bien évidemment qu'on puisse augmenter la dette mais la dette est là depuis fort longtemps et les intérêts cumulés de cette dette ne font que peser sur l'investissement qu'on ne fait plus depuis des années au profit des Français. Il est temps qu'il y ait un retournement de situation en la matière.

**M. LE MAIRE :** Ecoutez, je ne vais pas reprendre là-dessus parce qu'on a déjà donné l'augmentation de la progression de la dette. Vous avez ces chiffres, je vous les ai même déjà distribués, je vous les redonnerai. Quant à ce que vous dites par rapport au fonctionnement, vous savez très bien, ou alors je m'interroge, que notre fonctionnement est plus important parce que nous avons des fonctionnements en régie et dans le fonctionnement il y a l'eau, l'assainissement, les écoles, il y avait aussi la collecte des ordures. Vous savez très bien qu'on ne peut pas comparer, ce n'est pas les mêmes périmètres. Alors chaque année vous le dites, chaque année je vous fais la même réponse.

**M. Pascal BONNET :** Je voudrais, dans la même lignée que Mme BRANGET, réagir à vos propos sur le fait qu'on ne se soucierait pas des Français qui souffrent. Le plan de relance justement vise de manière structurelle sur le fond à répondre à la situation économique mais pour qu'il y ait de l'emploi avant tout, la priorité c'est l'emploi mais il y a aussi des éléments en terme de logement et de RSA qui sont la réponse à la souffrance sociale. Donc relisez le programme de relance et vous serez plus proche de la vérité puisque vous avez le souci d'approcher la vérité.

Ensuite, je pense que Jean ROSSELOT a tout à fait raison quand il dit qu'il faut des critères pertinents et compréhensibles pour apprécier l'action politique de la Ville et ce qu'on nous a proposé récemment comme il l'a rappelé, c'est une étude universitaire visant uniquement à la satisfaction des Bisontins. Et il faudra la compléter par des critères objectifs, ne pas se contenter uniquement des critères de satisfaction qui font peut-être plaisir mais qui à long terme n'intéressent pas forcément l'avenir de la Ville.

**M. Edouard SASSARD :** Je voulais simplement dire qu'on est d'accord avec vous sur l'entraide entre les Maires, la manifestation que vous avez faite ce week-end d'entraide, histoire du Tribunal etc. Je crois que Françoise BRANGET y était aussi...

**M. LE MAIRE :** Je n'ai pas dit le contraire.

**M. Edouard SASSARD :** ... moi solidarité, je parle aussi des chefs d'entreprise qui doivent annoncer à des familles qu'elles vont se retrouver au chômage, c'est de plus en plus régulièrement et les premières touchées sont ces familles-là qui vont avoir des difficultés, qui vont galérer, c'est autant dur aussi pour les chefs d'entreprises d'expliquer ça aux personnes. La troisième chose est de savoir si vous considérez finalement que SARKOZY a mal géré la crise financière. Répondez-moi par oui ou par non, tout simple, tout court.

**M. LE MAIRE :** Je vais vous répondre très clairement : je pense qu'il l'a très mal gérée et je vais vous donner un seul exemple : on nous dit 2,6 milliards d'euros de plus pour les collectivités. Là aussi c'est un fonctionnement hypocrite car vous savez très bien à quoi correspondent ces 2,6 milliards d'euros de plus aux collectivités, c'est l'avance d'un an sur le fonds de compensation de TVA, c'est-à-dire qu'on va

nous donner l'année prochaine, au lieu d'étaler sur deux ans, donc ce sont toutes des mesures en trompe l'œil. C'est un fusil à un coup, c'est de l'argent que nous avons dépensé, on va donc nous redonner notre argent un an plus tôt, ce ne sont donc pas des nouvelles mesures, ce n'est pas de l'argent qu'on va nous donner. Et quand Mme BRANGET nous dit qu'on a nationalisé les banques, qu'après il a fallu dénationaliser, permettez-moi de vous dire quand même que quand j'ai vu que l'Etat, et là il a bien fait, a été obligé de remettre de l'argent pour éviter que les banques ne s'écroulent et de reprendre le contrôle, ça montrait bien que la mesure qui consistait à nationaliser les banques n'était pas si idiote que ça. Et quand je vois que les Etats-Unis ont fait l'apologie de tout ce système-là et qu'ils sont obligés de mettre 4 - 5 000 milliards pour relancer l'économie, ça montre bien que le système que nous avons mis en place en 1981 était un bon système.

**Mme Martine JEANNIN :** Je veux bien parler d'autant plus que je suis au chômage, je l'annonce à toute l'assemblée. Mon employeur était un petit employeur, je faisais partie d'une TPE ; les frais bancaires sont excessifs, les charges patronales sont excessives, les charges salariales sont excessives, autrement dit je lui coûte trop cher donc j'ai bien compris son langage, il se sépare de moi parce qu'effectivement il ne peut plus tenir. Voilà ça c'est un témoignage et c'est direct et assez franc.

**Mme Elisabeth PEQUIGNOT :** Je suis quand même assez surprise par ce débat surtout dans une période comme celle que nous traversons. Les Américains nous ont donné un exemple, à savoir en temps de crise on se réunit tous, démocrates et républicains travaillent main dans la main et nous sommes là à nous disputer sur des questions...

**M. LE MAIRE :** On ne se dispute pas !

**Mme Elisabeth PEQUIGNOT :** ...je suis désolée, c'est vraiment le spectacle que nous donnons, c'est vrai que la souffrance des citoyens, qu'on soit maire ou qu'on soit Président de la République, la misère des citoyens ou leur souffrance ne doit pas être donnée en spectacle. Je pense qu'on doit vraiment se ressaisir sur des questions comme celles-là.

**M. LE MAIRE :** Nous ne nous bagarrons pas entre nous, Madame PEQUIGNOT, c'est le rôle du Maire de dire ici, entre autres parce qu'il y a une parlementaire, que les habitants de cette ville n'en peuvent plus. Il y a moins de deux heures j'étais avec un chef d'entreprise, une assez grosse entreprise de Besançon et nous étions en train de voir comment nous pouvions l'aider justement en matière de formation et dans différents domaines pour faire en sorte qu'il ne mette pas en place de plan social. Donc c'était il y a moins de deux heures. Oui, ça nous le faisons...

**Mme Françoise BRANGET :** Mais tant mieux.

**M. LE MAIRE :** Nous le faisons. Je dis simplement que la politique actuelle est une politique qui ne va pas dans le sens de l'intérêt des Français, c'est tout et vous ne m'empêchez pas de le dire, voilà et qu'entre autres le Parlement auquel vous appartenez est complètement squizzé, on verra comment ça va se passer pour la loi sur l'audiovisuel et on va voir ce que vous allez dire par rapport à ça, parce que le renforcement du rôle du Parlement, bonjour !

**M. Frank MONNEUR :** Dans ce débat, ce que je trouve absolument extraordinaire, c'est finalement que l'opposition qui représente en quelque sorte ici l'Etat, le Gouvernement actuel, vous nous demandez en quelque sorte l'union sacrée, vous nous demandez de faire l'union sacrée, les collectivités en grande partie comme par hasard dirigées par la gauche, devraient s'associer donc à la politique du Gouvernement. Mais ce Gouvernement, depuis maintenant 2002, les gouvernements successifs ont agi de façon absolument dogmatique et idéologique et vous voudriez que l'on soutienne ça alors que les collectivités au quotidien résistent, essaient de résister face à cette politique idéologique. Les avantages fiscaux accordés aux plus aisés, les avantages accordés aux banques et vous voudriez que l'on supporte cela ? Mais on ne peut pas, on ne peut pas supporter cela alors que dans le même temps le gouvernement que vous vous soutenez, continue à massacrer et à démanteler le système de santé, le système d'éducation, l'audiovisuel, le Maire en parlait, l'audiovisuel public, l'union sacrée ne peut pas se faire sur ces bases, nous sommes désolés».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés [8 abstentions du Groupe UMP et Apparentés (M. ROSSELOT, Mme BRANGET, M. BONNET, Mme GELIN, M. OMOURI, Mme M. JEANNIN, M. SASSARD, Mme PEQUIGNOT)] décide d'approuver cette convention de partenariat et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à la signer.

M. LE MAIRE n'a pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 18 décembre 2008.*